



Reprise des travaux Villa Parisienne

En raison de la présence de véhicules sur la Villa Parisienne au jour de la reprise du chantier, le 16 février dernier, les travaux n'ont pu redémarrer. Ceci étant, la finalisation du chantier implique impérativement la fermeture complète de la voie aux véhicules, pendant environ 1 mois.

Pendant cette période, le réseau d'assainissement doit être réalisé : celui-ci devant s'étirer sur l'ensemble du linéaire de la rue, il n'est pas possible, comme nous l'avons fait en 2019, de mettre des plaques permettant le passage de véhicules pendant les heures de fermeture du chantier.

Le stationnement des véhicules et l'accès en voiture à votre logement sera donc strictement impossible à compter du 7 mars au soir, pour un démarrage des travaux au 8 mars matin. Bien évidemment, l'accès piéton reste tout à fait possible.

Une tolérance sera de mise pour tout véhicule se stationnant temporairement en warning au bout de la rue, pour sortir les courses par exemple.

Pendant la période d'environ 1 mois, nous vous remercions d'utiliser les parkings situés à proximité :

- Les 6 places du parking provisoire de la rue de Saint-Fiacre (jusqu'à sa fermeture, prévisionnellement début avril 2021)
- Le stationnement longitudinal des rues de Saint-Fiacre, d'Armentières, et Aveline
- Le parking de la Mairie

Pour toute question relative à l'aménagement définitif de la rue, et pour toute question sur le stationnement, Grand Paris Aménagement peut être joint à l'adresse :

tiphaine.albert@grandparisamenagement.fr

Pour les questions relatives aux travaux, vous pouvez vous rapprocher de Colas :

frederic.belko@colas-idfn.com



Reprise des travaux Villa Parisienne

En raison de la présence de véhicules sur la Villa Parisienne au jour de la reprise du chantier, le 16 février dernier, les travaux n'ont pu redémarrer. Ceci étant, la finalisation du chantier implique impérativement la fermeture complète de la voie aux véhicules, pendant environ 1 mois.

Pendant cette période, le réseau d'assainissement doit être réalisé : celui-ci devant s'étirer sur l'ensemble du linéaire de la rue, il n'est pas possible, comme nous l'avons fait en 2019, de mettre des plaques permettant le passage de véhicules pendant les heures de fermeture du chantier.

Le stationnement des véhicules et l'accès en voiture à votre logement sera donc strictement impossible à compter du 7 mars au soir, pour un démarrage des travaux au 8 mars matin. Bien évidemment, l'accès piéton reste tout à fait possible.

Une tolérance sera de mise pour tout véhicule se stationnant temporairement en warning au bout de la rue, pour sortir les courses par exemple.

Pendant la période d'environ 1 mois, nous vous remercions d'utiliser les parkings situés à proximité :

- Les 6 places du parking provisoire de la rue de Saint-Fiacre (jusqu'à sa fermeture, prévisionnellement début avril 2021)
- Le stationnement longitudinal des rues de Saint-Fiacre, d'Armentières, et Aveline
- Le parking de la Mairie

Pour toute question relative à l'aménagement définitif de la rue, et pour toute question sur le stationnement, Grand Paris Aménagement peut être joint à l'adresse :

tiphaine.albert@grandparisamenagement.fr

Pour les questions relatives aux travaux, vous pouvez vous rapprocher de Colas :

frederic.belko@colas-idfn.com